

C. CWS 128

28 octobre 2019

-03

Objet : Plan de mise en œuvre de la norme ST.26 de l'OMPI

---

Madame,  
Monsieur,

À la cinquième session du Comité des normes de l'OMPI (CWS), tenue du 29 mai au 2 juin 2017, les États membres sont convenus que la norme ST.26 de l'OMPI<sup>1</sup> devait être utilisée pour toutes les demandes de brevet nationales, régionales et internationales contenant des listages de séquences. Un scénario dit du "big-bang" est prévu pour la mise en œuvre de cette norme pour les demandes déposées après janvier 2022 (voir le paragraphe 44 du document CWS/5/22).

À sa septième session, tenue du 1<sup>er</sup> au 5 juillet 2019, le CWS a prié le Secrétariat de diffuser une circulaire invitant les offices de propriété intellectuelle à communiquer leurs plans de mise en œuvre, détaillant la manière dont ils géreront le passage de la norme ST.25 à la norme ST.26 de l'OMPI, compte tenu du modèle de feuille de route pour le passage à la norme ST.26 de l'OMPI que le Bureau international a présenté à la session. Ce modèle de feuille de route est reproduit dans l'annexe de la présente circulaire.

Le Bureau international invite par la présente les offices de propriété intellectuelle à communiquer leur feuille de route, indiquant la manière dont ils comptent gérer la mise en œuvre de la norme ST.26 de l'OMPI. Cette réponse doit inclure toutes les modifications qu'il est nécessaire d'apporter aux systèmes informatiques, ainsi que toute modification réglementaire ou législative requise, avant la date de mise en œuvre du 1<sup>er</sup> janvier 2022. Le Bureau international tient également à remercier les offices de propriété intellectuelle qui ont déjà aimablement transmis ces informations.

Votre office ou organisation est invité à soumettre son plan de mise en œuvre par courrier électronique à l'adresse [cws.mail@wipo.int](mailto:cws.mail@wipo.int) en indiquant en objet "Plan de mise en œuvre de la norme ST.26 de l'OMPI" avant le 22 novembre 2019. Je vous saurais gré également de bien vouloir mentionner la référence de la présente circulaire dans toute correspondance.

Veillez agréer, Madame, Monsieur,  
l'assurance de ma haute considération.



Kunihiko Fushimi,  
directeur de la Division des classifications  
internationales et des normes

---

<sup>1</sup> La norme ST.26 de l'OMPI est disponible sur le site Web de l'OMPI à l'adresse <https://www.wipo.int/standards/fr/pdf/03-26-01.pdf>

Annexe à la circulaire C. CWS 128

MODÈLE DE FEUILLE DE ROUTE POUR LE PASSAGE À LA NORME ST.26 DE L'OMPI

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Mise au point de l'outil WIPO Sequence						
Révision des instructions administratives du PCT						
Modification des réglementations nationales						
Mise à niveau des systèmes informatiques des offices de propriété intellectuelle						
Formation des déposants et du personnel des offices de propriété intellectuelle						
Maintenance de l'outil WIPO Sequence						
Aide aux utilisateurs						
Passage de la norme ST.25 à la norme ST.26						

[Fin de l'annexe et du document]